

Lyon le 05 avril 2019

La commission des équipes SENIORS +

Objet : Coupe du Rhône-Lyon métropole par équipes des + de 60 ans messieurs

Madame, Monsieur le Responsable Sportif,

Dès aujourd'hui, toute la compétition est publiée sur GS. Vous pouvez donc consulter le calendrier, la composition de votre poule, les coordonnées des correspondants pour débiter votre compétition la semaine du 29 avril au vendredi 3 mai.

Vous pouvez **anticiper** les dates de vos rencontres à cause d'un mois de mai toujours très compliqué avec tous les ponts.

Nous vous adressons dans ce fichier :

- 1. L'organisation de la compétition**
- 2. Le règlement de l'épreuve des + 60 ans**
- 3. La procédure de saisie des résultats sur internet**

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Responsable Sportif, nos salutations distinguées.

Gilles FROPPIER
Commission seniors +



**COUPE DU RHONE-LYON
METROPOLE 2019
PAR EQUIPES DES + 60 ANS**

I. Organisation :

Dates de déroulement des épreuves :

- 1^{ère} journée : vendredi 03 mai 2019
- 2^{ème} journée : vendredi 10 mai 2019
- 3^{ème} journée : vendredi 17 mai 2019
- 4^{ème} journée : vendredi 24 mai 2019
- 5^{ème} journée : vendredi 07 juin 2019

Barrage 3^{ème} division : vendredi 14 juin 2019

Finales : vendredi 28 juin 2019

Journées de secours :

Rappel du règlement en cas de pluie persistante : Dans le cas où une rencontre n'a pu se disputer dans la semaine, ou en cas d'arrêt définitif avant que la partie ait été acquise à l'une des deux équipes en présence, la rencontre sera reportée sur les journées suivantes :

Vendredi 31 mai 2019

Vendredi 14 et 21 juin 2019

2. Règlement de la Coupe du Rhône-Lyon métropole par équipes de + 60 ans :

Le championnat 2019 réunit 43 équipes avec une équipe du département de l'Ain (47 en 2018) réparties en 3 divisions, la 1^{ère} division avec 2 poules de 6 équipes, la 2^{ème} division avec 1 poule de 6 et 1 poule de 5 et la 3^{ème} division avec 4 poules de 5.

Les montées et descentes 2018 en priorité, puis le poids des équipes ont été déterminants pour constituer des divisions homogènes.

Les rencontres auront lieu uniquement en **semaine** pour ne pas saturer les courts le week-end dans les clubs.

L'équipe visitée proposant un jour de la semaine précédant la date officielle du calendrier des rencontres (ex= 1^{ère} journée vendredi 03/05/2019 : rencontre à faire semaine du lundi 29 avril au vendredi 03 mai).

En cas de difficulté pour définir un jour entre les deux équipes, la rencontre devra se dérouler le vendredi matin à 9h correspondant à la date officielle du calendrier (ex= le vendredi 03/05/2019 à 9h).

FORMAT DES RENCONTRES

- 2 simples : format standard, soit 2 sets gagnants de 6 jeux, avec jeu décisif à 6-6.
- 2 doubles: 2 sets gagnants de 6 jeux avec jeu décisif à 6/6 et 3^e set éventuel sous la forme d'un super jeu décisif (10 points, avec 2 points d'écart).

En cas de 3^e set, le score à noter sur GS pour le vainqueur est de 1/0. Exemple : V : 6/3, 4/6, 1/0. **Tous les matchs rapportent un point, il n'y a pas de point de bonus pour l'équipe qui gagne les 2 doubles.** Un nul à 2/2 est donc possible.



COMITÉ RHÔNE LYON MÉTROPOLE

Composition des équipes

L'équipe doit être composée de

6, 5 ou 4 joueurs : ordre des matchs : simple 2, simple 1, double 2, double 1. *Un joueur peut faire 1 simple et 1 double mais ne peut pas faire les 2 doubles.*

Aide au calcul pour la détermination des doubles 1 et 2 le jour des rencontres :

NC=19	40 = 18	30/5= 17	30/4= 16	30/3= 15	30/2=14	30/1= 13	30 = 12	15/5= 11	15/4= 10
15/3 = 9	15/2 = 8	15/1 = 7	15 = 6	5/6 = 5	4/6 = 4	3/6 = 3	2/6 = 2	1/6 = 1	0 = 0

Rappel : les joueurs devront être nés en 1959 et avant.

Tous les participants jouent **avec les classements du jour de la rencontre.**

Changements de classement : Lundi 6 mai et Lundi 3 juin 2019

Pour éviter toute erreur le jour des rencontres :

- ◆ **Pensez à imprimer votre licence et à vérifier la mention « compétition autorisée » :**

Cette compétition est soumise aux règlements sportifs en vigueur (sauf pour le format des rencontres et le calendrier des matchs).

IMPORTANT : Les compétiteurs devront obligatoirement avoir leur licence 2019 pour participer à la 1^{ère} rencontre sous peine de disqualification de l'équipe.

☞ Montées et Descentes :

Montée :

- du premier de chaque poule pour la 2^{ème} et 3^{ème} division

Descente :

- des 2 derniers de chaque poule pour la 1^{ère} et 2^{ème} division

3. Saisie des Résultats sur Internet dans Gestion sportive :

Accès : <http://www.gs.applipub-fft.fr> , cliquer sur **saisie de la feuille de match**.

La saisie de la feuille de match doit être effectuée **IMPERATIVEMENT** dans les 48 heures du jour officiel de la rencontre, ou de la date reportée sur GS. Passé ce délai, vous ne pouvez plus saisir.

En particulier pour la 2^{ème} rencontre du 10/05, en raison du calcul du classement intermédiaire du 6 mai, le moindre retard pourrait créer des anomalies.

ATTENTION : suite aux rencontres, les capitaines doivent porter une attention toute particulière aux résultats portés sur la feuille de match dès celle-ci enregistrée dans la GS (nom des joueurs, scores), En effet, UNE FOIS le classement mensuel passé, les MODIFICATIONS des feuilles de match antérieures SONT IMPOSSIBLES y/c par les organisateurs du championnat.

Si vous avez besoin d'aide pour réaliser votre saisie, une notice est à votre disposition sur le site du comité : une fois sur la page d'accueil, un clic sur **compétitions**, puis **équipes seniors +**, puis **boîte à documents**.

Important : ne pas utiliser la case X dans la colonne *Nature* pour signaler l'absence d'arbitre, cas normal en championnat départemental (cette touche est réservée aux championnats de catégorie supérieure). Cette manipulation fausserait la feuille de match, donc à proscrire.

Si vous n'avez pas rencontré un obstacle à cette saisie, et si la rencontre n'a pas donné lieu à un litige, **vous n'avez pas à envoyer la feuille de match**. (En cas de forfait, nous vous conseillons toutefois d'envoyer une feuille de match, à défaut un message écrit justifiant le forfait). Le club qui a reçu devra conserver la feuille au cas où sa consultation s'avérerait nécessaire.

L'équipe qui n'a pas procédé à la saisie doit vérifier l'exactitude de celle-ci sur Gestion Sportive, afin de signaler à temps les éventuelles erreurs.

Membres de la commission seniors + à contacter :

- **Gilles FROPPIER : 06 14 88 79 93** froppierg74@gmail.com
- **Gilbert DEBARRY : 07 81 56 38 60** gibounette46@gmail.com
- **Guy SOLEILLAND: 06 83 96 85 73** guy.soleilland@orange.fr
- **Claire SANTINI : 06 83 30 82 58** claire.santini@fft.fr



COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE